



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 9 juin 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Serge LHOTELLIER

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 20

Mme AUDIBERT	M. GHARBI	M. LHOTELLIER	Mme RIVES
M. BEN MIHOUB	M. GILLET	Mme MACARIO	Mme SEILER
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	M. MARKOVIC	Mme SIDI DRIS
M. DOYER	M. KHALFAOUI	Mme PRALON	Mme TEIXEIRA DE SOUSA
M. GARCIN	Mme LEVY	M. RICHARD	M. TIDONA

Absents/excusés avant donné pouvoir : 4

M. GABRIELE	à	M. GHARBI
M. MANACORDA	à	M. TIDONA

Mme PANAGOS	à	M. GARCIN
M. SMAILI	à	M. MARKOVIC

Absents/excusés : 3

M. DE GEA	M. SALI
M. MENDY	

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

DELIBERATION 26-29	<u>N° 26-29 – DESIGNATION DU VICE-PRESIDENT</u>
Désignation du Vice-Président	Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant :
VISAS CCH Art. R421-12 Art. R421-16	En application des dispositions de l'article R 421-12 du CCH, le conseil d'administration, sur proposition du président, confère à un membre du bureau, le titre de vice-président. Le vice-président assiste le président dans ses fonctions et le supplée en cas d'absence ou d'empêchement.

A cet égard, M. Serge LHOTELLIER, Président, propose au Conseil d'Administration de conférer à M. Thierry TIDONA le titre de Vice-Président en vue de l'assister et de le suppléer si besoin.

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles R421-12 et R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

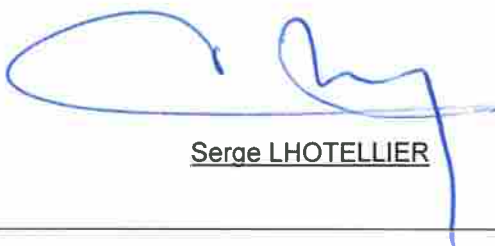
Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstentions	0	Votes contre	0
------------------	----	-------------	---	--------------	---

Article 1

CONFERE à Monsieur Thierry TIDONA le titre de Vice-Président du Conseil d'Administration de Toulon Habitat Méditerranée

 Le Président du Conseil d'Administration,



Serge LHOTELLIER